

Colruyt vous informe

Avertissement : Colruyt rappelle Céleri vert

En concertation avec l'AFSCA, Colruyt rappelle le céleri vert en raison d'une teneur trop élevée d'un produit phytopharmaceutique (tebuconazole). C'est pourquoi nous avons décidé de retirer ce produit de la vente.

Veillez ne pas consommer ce produit. Ramenez-le dans votre magasin, où il vous sera remboursé.

Céleri vert (vrac)

Période de vente : 6/11/2024 - 19/11/2024

Pour plus d'informations, adressez-vous à l'un de nos collaborateurs ou surfez sur [colruyt.be](https://www.colruyt.be).

